

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

---

HUITIÈME ANNÉE. — 1879-1880

N° 2

---

NOTES ET MÉMOIRES

(Suite et fin)

---

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



LYON

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ  
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

---

1881

# HERBORISATION

DANS

## LA FORÊT DE SAOU ET SES ENVIRONS

PAR LE

**D<sup>r</sup> PERROUD**

---

Il n'est pas de voyageur qui, pendant le trajet de Lyon à Marseille, n'ait remarqué, à l'est de la voie ferrée, entre Livron et Montélimar, une petite chaîne de montagnes aussi curieuse par l'altitude de ses sommets que par la façon pittoresque et bizarre dont ils sont découpés ; c'est le massif de la forêt de Saou.

Situé dans le département de la Drôme, dans l'ancien Diois, à quelques kilomètres au sud-est de Crest, ce massif appartient aux étages crétacés inférieurs. Il est constitué par des rochers calcaires, compactes sur certains points, mais se délitant en certains endroits en débris marneux profondément ravinés par les eaux.

C'est une sorte de bassin elliptique orienté à peu près de l'est à l'ouest sur une longueur de 12 à 13 kilomètres et sur 5 à 6 kilomètres environ de largeur. Les crêtes rocheuses qui délimitent et entourent de toutes parts cette sorte de cirque, que l'on a très-justement comparé à une corbeille, présentent des murailles taillées à pic en dehors et des pentes inclinées et plus ou moins ravinées à l'intérieur.

Les bords de cette immense corbeille rocheuse forment une arête démantelée et hérissée de pics nombreux et bizarrement découpés, simulant des tours gigantesques, des dents ou des becs de formes variées dans lesquels les habitants du pays voient

la reproduction de figures et objets divers. C'est ainsi que, dans les découpures étranges qui surmontent la paroi sud du massif, les habitants de Saou reconnaissent le profil de Louis XVI couché sur le dos.

Tous ces sommets ont des altitudes différentes. Les plus élevés sont : *Roche-Colombe* (1400 mètres) qui termine le massif à l'ouest, au-dessus de Crest, et les rochers de *Roche-Courbe* ou les *Trois-Becs* (1622 mètres), situés à l'extrémité orientale du massif (1). Entre ces deux points culminants, la carte de l'état-major signale les altitudes suivantes : sur la paroi septentrionale, 743, 908, 1058, 1223 mètres ; et sur la paroi méridionale, 991, 1122 et 1385 mètres.

Ajoutons, pour compléter cet aperçu géographique, que deux portes principales donnent accès dans l'intérieur de cette gigantesque citadelle rocheuse : d'abord le *Pas-de-Lausun* ou *Lausens*, défilé étroit et élevé par lequel on peut franchir la paroi nord du massif, et, en second lieu, un défilé des plus pittoresques ouvert dans la muraille sud, sorte d'écluse à l'entrée de laquelle se trouve situé le petit village de Saou et qui porte le nom de Pertuis de la forêt de Saou ; c'est par cette cassure étroite que s'écoulent les eaux de la forêt pour se réunir à la Vèbre, ruisseau-torrent qui se jette dans le Roubion un peu au-dessous de Saou.

Un autre col plus élevé et d'un accès plus difficile que le *Pas-de-Lausens* donne accès dans la forêt : c'est le *Pas-de-la-Chaudière*, qui franchit *Roche-Courbe* vers les *Trois-Becs* et fait communiquer Saillant avec l'intérieur du cirque.

Tel est l'intéressant pays que nous avons résolu d'explorer.

Le 19 juin au soir, le D<sup>r</sup> Saint-Lager, Emile Saint-Lager et le D<sup>r</sup> Perroud nous descendions à Livron, et passions la nuit à l'hôtel de la Gare dans l'intention de nous rendre à Crest le lendemain par le premier train. Notre but était d'aller, en herborisant, de Crest à la forêt de Saou par le *Pas-de-Lausens*, puis au village de Saou, et ensuite de revenir le lendemain, si le temps nous le permettait, par les *Trois-Becs* et Saillant, en traversant le cirque dans son plus grand diamètre, après l'avoir

---

(1) Ces altitudes sont celles que donne A. Joanne d'après M. Delacroix. La carte de l'état-major attribue à *Roche-Colombe* 888 mètres d'altitude et 1592 mètres à *Roche-Courbe*.

traversé, la veille, dans sa largeur, programme que nous ne pûmes, d'ailleurs, accomplir en entier, à cause du mauvais temps.

Le trajet de Livron à Crest s'effectue en 30 minutes ; le chemin de fer suit le cours de la Drôme, dont il longe la rive droite.

La vallée, très-large en ce point, est occupée par des cultures ou des délaissés de la rivière et n'a rien de pittoresque. Le long des talus qui bordent le chemin, nous remarquons déjà quelques espèces qui peuvent servir à caractériser la région, entre autres : *Psoralea bituminosa* L., *Glaucion luteum* Scop., *Hippophaes rhamnoides* L., *Onosma echioideum* L., *Coronilla minima* L., *Epilobion rosmarinifolium* Hæncke, *Ptychotis heterophylla* Koch.

C'est à 8 heures 1/2 que nous arrivons à Crest, situé sur la rive droite de la Drôme, à 190 mètres d'altitude. Je vous ferai grâce de la description de ce chef-lieu de canton, bien plus important que beaucoup de sous-préfectures.

Pittoresquement placée au pied d'un rocher qui a une ressemblance très-éloignée, je dois le dire, avec une crête de coq, Crest devrait cependant son nom, d'après quelques étymologistes, à cette prétendue ressemblance ; quoi qu'il en soit, cette petite ville, vue de la rive gauche de la Drôme, fait le plus gracieux effet, avec son couronnement de montagnes et la vaste tour carrée qui la domine.

Celle-ci, construite vers le XII<sup>e</sup> siècle par les comtes de Valentinois, classée actuellement parmi les monuments historiques, a servi autrefois de prison d'État. Elle a été dernièrement acquise par un de nos compatriotes, M. Chabrières-Arlès, qui se propose de la restaurer.

Ces renseignements et un grand nombre d'autres relatifs à l'histoire et à la topographie du pays nous sont obligeamment donnés par M. Brun-Durand, juge de paix du canton, savant archéologue, chargé par l'État de l'inventaire statistique du département de la Drôme, que nous avons la bonne fortune de rencontrer.

Après un trop long déjeuner à l'hôtel Reboud, nous nous mettons en route munis des instructions de notre excellent cicérone.

Il nous faut suivre, pendant 2 kilomètres 1/2, la grande route de Die jusqu'à Aouste, avant de tourner au sud et de nous

mettre en herborisation. Mieux renseignés dès le début, nous aurions pu éviter l'ennui de parcourir ces monotones kilomètres sur une grande route poudreuse et insignifiante en prenant à la gare l'omnibus d'Aouste, qui correspond avec tous les trains et fait le trajet en quelques minutes. Avis à nos successeurs !

A Aouste (l'ancienne *Augusta Vocontiorum*), village important, à 215 mètres d'altitude, au confluent de la Drôme et de la Sye, nous traversons la Drôme et, suivant le chemin qui s'ouvre devant nous à la sortie du pont, nous nous dirigeons au sud directement vers la brèche du *Pas-de-Lausers* que nous apercevons distinctement devant nous.

Le chemin, d'ailleurs, est très-facile ; c'est une assez large route à voitures qui, dans les parties basses, longe des champs de blé et diverses autres cultures, dans lesquels nous notons en abondance :

<i>Pterotheca nemausensis</i> Cass.	<i>Lepidium drabophyllum</i> L. ( <i>Draba</i> ).
<i>Lathyrus erythrinus</i> Presl. ( <i>Cicera</i> L.)	<i>Galion aparinum</i> L.
<i>Galeopsis angustifolia</i> Ehrh.	<i>Convolvulus arvensis</i> L.
<i>Abiga</i> ( <i>Ajuga</i> ) <i>chamæpitya</i> Schreb.	<i>Specularia vulgaris</i> ( <i>Speculum</i> DC.).
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L.	<i>Linaria spuria</i> Mill.
<i>Iberis pinnata</i> Gouan.	<i>Polygonum convolutum</i> ( <i>Convolvulus</i> L.)
<i>Linaria striata</i> D C.	<i>Cicera arietinum</i> L.
<i>Anagallis phœnicea</i> Lam.	<i>Erysimum perfoliatum</i> Crantz.
— <i>cærulea</i> Lam.	<i>Saponaria vaccaria</i> L.
<i>Anchusa italica</i> Retz.	<i>Euphorbion serratum</i> L.
<i>Alopecurus agrestis</i> L.	<i>Thesium divaricatum</i> Jan.
<i>Neslia paniculata</i> Desv.	<i>Ervilia sativa</i> Link.
<i>Coronilla scorpioidea</i> Koch.	<i>Tragopogon major</i> Jacq.
<i>Gladiolus segetalis</i> Gawl.	
<i>Ranunculus arvensis</i> L.	

Nous quittons bientôt la plaine pour gravir les premiers contreforts de la chaîne de Saou ; ce sont de petits mamelons arrondis, dont les croupes, en grande partie dénudées, laissent apercevoir l'ossature calcaire de la montagne. Sur les bords souvent arides du chemin se déroule une flore plus franchement méridionale dont voici les principales espèces :

<i>Linon narbonense</i> L.	<i>Teucrium polium</i> L.
— <i>angustifolium</i> Huds.	<i>Lotos hirsutus</i> L.
<i>Achillios nobilis</i> L.	— <i>villosus</i> Thuil.
<i>Brachypodium pinnatum</i> P. B.	<i>Ptychotis heterophylla</i> Koch.
<i>Dorycnion suffruticosum</i> Vill.	<i>Catanancho cærulea</i> L.
<i>Psoralea bituminosa</i> L.	<i>Lavandula vera</i> D C.
<i>Lonicera etrusca</i> Santi.	<i>Echinops pauciflora</i> Lam. ( <i>Ritro</i> L.).

Coronilla minima L.	Podospermon laciniatum D C.
— varia L.	Plantago coronopoda L. var. mari- tima.
Ononis natrix L.	Hieracion staticifolium Vill.
— arvensis Lam.	Helianthemum celandicum D C.
Ægilops ovata L.	Astragalos glycyphyllus L.
Teucrium montanum L.	Galium silvestre Poll.
Thymus vulgaris L.	— erectum Huds.
— serpyllus L.	

Notons aussi une forme de *Centaurion jaceum* L., remarquable par la largeur de ses feuilles. Le *Genista scorpioides* L. est, en quelques endroits, fort abondant, mais il semble avoir été ici presque aussi fortement éprouvé par l'hiver dernier que le *Sarothamnus vulgaris* Wimm. Peu de pieds, en effet, sont restés intacts ; la plupart, au contraire, présentent quelques rameaux noircis et brûlés par les gelées.

Les rochers qui bordent la route sont couverts en ce point de :

Rhus cotina L.	Aphyllanthos monspeliense L.
Linon suffruticosum L.	Rubia peregrina L.
Buxus sempervirens L.	Helichryson stœchadense D C.
Astragalos monspessulanus L.	Juniperus communis L.

A mesure que nous montons, les champs cultivés deviennent moins étendus et moins nombreux ; cependant, dans les replis du terrain, se voient encore quelques cultures dans lesquelles on pourrait cueillir, outre quelques-unes des espèces précédentes :

Vicia angustifolia Roth.	Campanula rapunculiformis L.
Epipactis latifolia All.	Senecio gallicus Chaix.
— rubra All.	

Peu à peu, le chemin se rétrécit ; bientôt ce n'est plus qu'un sentier qui serpente sur les flancs rocaillieux et parfois assez raides de la montagne. Aux cultures ont succédé des taillis où le Troëne et le Genévrier commun se mêlent au Hêtre et au Chêne pédonculé. Quelques pieds de *Pinus pinea* L. rabougris complètent cet ensemble.

Dans les clairières qui abondent au milieu de ces taillis peu serrés, on remarque :

Inula montana L.	Carlina acanthifolia All.
Onosma echioideum L.	Tetragonolobos siliquosus Roth.
Orchis odoratissimus L.	Biscutella lævigata L.

Nous approchons du Pas-de-Lausens ; un peu au-dessus de nous, en effet, s'ouvre le défilé dans lequel nous allons

nous engager ; c'est une fente étroite bordée de hautes murailles. Non loin de là se trouve une carrière où l'on exploitait les pierres plates dont on se sert dans le pays pour recouvrir les maisons et que les habitants appellent *Lauses* ; nom d'où est venu celui de Pas de Lausens usité dans la localité et que les géographes ont transformé en Pas-de-Lauzun, comme s'il s'agissait de rappeler quelque événement dont le fameux duc de Lauzun aurait été le héros.

Le sentier longe une ferme d'assez bonne apparence (ferme de Postala) auprès de laquelle les haies et les bords du chemin sont parsemés de :

<i>Anthemis altissima</i> L.	<i>Melampyron arvense</i> L.
<i>Epilobion hirsutum</i> L.	<i>Sedum anopetalum</i> D C.
<i>Verbascum nigrum</i> L.	<i>Equisetum arvense</i> L.
<i>Teucrion chamædryum</i> L.	<i>Salvia glutinosa</i> L.
<i>Minthe silvestris</i> L.	<i>Campanula urticifolia</i> Schm. (Trachelium).
<i>Saponaria ocimoidea</i> L.	<i>Stachys silvaticus</i> L.
<i>Carex vulpina</i> L.	

Nous arrivons au défilé. Derrière nous, la vue s'étend sur la vallée de la Drôme que nous dominons de quelques centaines de mètres et dans laquelle le regard plonge par-dessus les mamelons ondulés en gradins successifs que nous venions de franchir. Devant nous, s'ouvre une gorge étroite, sur les parois de laquelle le sentier a été creusé en encorbellement par les Romains ; et n'a été que légèrement élargi depuis eux. Sur ces parois rocheuses croissent un certain nombre de plantes montagnardes, parmi lesquelles :

<i>Hutchinsia petraea</i> R. Br.	<i>Alsine mucronata</i> L.
<i>Ætheonema saxatile</i> R. Br.	<i>Saxifraga aizoonia</i> Jacq.
<i>Globularia cordifolia</i> L.	<i>Phyteuma orbiculare</i> L.
<i>Silene saxifraga</i> L.	<i>Kernera saxatilis</i> Rehb.
<i>Potentilla caulescens</i> L.	<i>Drabe aizooidea</i> L.
<i>Hieracium Jacquinianum</i> Vill.	<i>Asplenon murale</i> L.
— <i>andryaloideum</i> Vill.	— <i>Hallerianum</i> D C.
— <i>Kechianum</i> Jord.	<i>Hypnon commutatum</i> Hedw.
— <i>pulmonarioideum</i> Vill.	— <i>molluscum</i> Hedw.
<i>Erinos alpinus</i> L.	

Après avoir franchi cette porte étroite, le défilé s'élargit et l'on s'engage dans un bois pittoresque, dans lequel on peut compter un certain nombre de beaux arbres ; parmi ces derniers dominant le Hêtre, les Chênes pédonculés et pubescents auxquels se mêlent, en quelques endroits, divers Erables, *Acer*

*platanoides* L., *A. campestris* L., *A. monspessulanum* L. Quelques bouquets de Coudrier, d'Alisier, et de Buis apparaissent dans les fourrés. Aux bords du sentier, nous notons sur notre parcours :

<i>Digitalis parviflora</i> All.	<i>Campanula persicifolia</i> L.
<i>Diosanthos silvestre</i> Wulf.	<i>Geranium sanguineum</i> L.
<i>Pyrethron corymbosum</i> Willd.	<i>Hippocrepis comosa</i> L.
<i>Leontodon hispidus</i> L.	<i>Carlina acanthifolia</i> All.

Un ruisseau aux eaux fraîches et limpides anime ce site verdoyant qui contraste si fortement avec la nudité du paysage précédent; sur ses bords, des touffes de *Carex distans* L. se mêlent aux *Scirpus holoschaenus* L. et *compressus*.

La ferme des Gontard clot le défilé du Pas-de-Lausens à l'intérieur. Auprès des bâtiments se montrent quelques pieds d'Absinthe et de Jusquiame noire. Dans les champs cultivés du voisinage le *Neslia paniculata* Desv. se fait remarquer par son extrême abondance; en sa compagnie on trouve :

<i>Calaminthe acina</i> Clairv.	<i>Thlaspi perfoliatum</i> L.
<i>Lycopsis arvensis</i> L.	<i>Caucalis daucoidea</i> L.
<i>Asperula arvensis</i> L.	<i>Linaria simplex</i> D C.
<i>Lithospermon arvense</i> L.	— <i>supina</i> Desf.
<i>Ranunculus arvensis</i> L.	

De ce point la vue plonge dans l'intérieur du cirque qu'elle embrasse dans toute son étendue : c'est un bassin elliptique et qui semble complètement fermé de tous les côtés. Les crêtes qui en surmontent les parois paraissent moins abruptes et moins démantelées qu'à l'extérieur; elles s'abaissent en pentes assez douces jusque dans le milieu du cirque, légèrement creusées par les eaux et découpées en ravins peu profonds. La paroi nord est moins boisée que la paroi méridionale; c'est surtout sur cette dernière que se remarquent les bois qui ont fait donner à ce lieu le nom de forêt de Saou et qui ne sont que des restes de l'antique et belle forêt qui autrefois garnissait la montagne. Dans le bas on aperçoit quelques champs cultivés, et enfin vers le milieu, des prairies marécageuses à travers lesquelles l'eau s'écoule lentement.

Après avoir joui quelque temps de ce spectacle grandiose et original tout à la fois, nous descendons à travers une jachère dans laquelle nous notons, chemin faisant :

<i>Lavandula vera</i> D C.	<i>Linon angustifolium</i> Huds.
<i>Echinops pauciflora</i> Lam.	<i>Eryngion campestre</i> L.

Anthyllis vulneraria L. var. rubri- flora.	Linaria supina Desf.
Carlina vulgaris L.	Coronilla minima L.
	Avena pubescens L. var. glabra.

Nous arrivons ainsi dans une prairie marécageuse dont les eaux, en certains points teintés en rouge par le peroxyde de fer, s'écoulent incomplètement dans la Vèbre qui doit les conduire au Roubion. Un grand nombre de plantes hygrophiles croissent en cet endroit :

Scirpus compressus Pers.	Schoenus nigricans L.
Equisetum palustre L.	Scirpus holoschoenus L.
Carex distans L.	Iris lutea Lam.
— hirta L.	Nasturtium officinale R. B.
— Cederiana Ehrh.	

Les rochers se resserrent bientôt autour de nous, et nous voilà dans un nouveau défilé moins étroit que le Pas-de-Lausens, mais plus beau et plus grandiose : c'est le *pertuis de la forêt de Saou*. Il se continue bientôt en un cirque aux parois élevées et abruptes de l'effet le plus saisissant et au-delà duquel l'horizon s'élargit. Dans ce site magnifique, soit sur les parois des rochers, soit sur les éboulis rocailleux qui en entourent la base, on trouve en abondance :

Aphyllanthos monspeliense L.	Artemisia camphorata Vill.
Bupthalthmon grandiflorum L.	Rumex scutatus L.
Acer monspessulanum L.	Sedum acre L.
Aronia rotundifolia Pers.	— dasiphyllum L.
Juniperus phœnicea L.	Hesperis matronalis L.
Cytisus sessilifolius L.	— var. laciniata.
Laserpitium siler L.	Pistacia terebenthina L.
— gallicum Bauh.	Stipa pennata L.
Sion nodiflorum L.	Pimpinelle leucocarpa (P. Tragium Vill.).
Anthyllis montana L.	Ætheonema saxatile R. Br.
Silene pseudotites Bess.	Teucrium aureum Schreb.
Diosanthos silvestre Wulf.	Potentilla caulescens L.
Erysimon ochroleucum D C.	Rhus cotina L.
Lactuca perennis L.	

Dans une prairie humide qui occupe les parties basses, non loin du cours de la Vèbre, le *Senecio carnosus* Lam. (*S. Doria* L.) abonde en compagnie des plantes habituelles des lieux humides telles que le *Cirsium palustre* Scop. et *bulbosum* D C., etc.

Après avoir laissé à gauche le chemin de Bourdeaux qui s'engage dans un troisième défilé dont nous admirons seule-

ment l'ouverture, nous arrivons à Saou où nous devons passer la nuit.

Pendant que M<sup>me</sup> Lattard, notre hôtesse, s'occupe du dîner, nous explorons les environs du village. Placé comme une sentinelle à l'entrée de la forêt de Saou, à 319 mètres d'altitude, le village de ce nom est situé dans une position bien faite pour tenter le crayon de l'artiste ; dominé d'un côté par l'arête de Roche-Colombe, il est flanqué de l'autre d'un énorme rocher de 599 mètres d'altitude formant une sorte de tour isolée qui semble le protéger. Les hauteurs du cirque de Saou terminent l'horizon et encadrent le tableau. La vue de ce décor admirable nous dédommage du peu de variété de la flore ; car, à part l'*Euphorbion purpureum* Lam. (*E. characias* L.) qui borde la route, nous ne voyons dans les champs que les espèces déjà observées près d'Aouste et dont il serait fastidieux de reproduire ici la liste.

Le lendemain nous abandonnons, à cause de l'incertitude du temps, notre projet de revenir à Crest par la forêt de Saou, les Trois-Becs et Saillant, et nous prenons au passage la diligence qui fait le service entre Bourdeaux et Crest.

Je ne vous décrirai pas les 16 ou 18 kilomètres que nous parcourons. Nous laissons derrière nous les ruines pittoresques du château de Soyans (391 mètres), demantelé par ordre de Richelieu, et nous contournons le pied du rocher de *Roche-Colombe*, dont nous pouvons admirer les contours variés et le couronnement demantelé. La route traverse ensuite des espaces arides, rocaillieux, mamelonnés, formés de marnes calcaires profondément ravinées par les eaux et sur lesquelles nous apercevons de nombreux pieds de Thym, de Lavande, de Genévrier et de Genêt épine-fleurie mêlés à de petits Pins rabougris et fortement espacés. Ces terrains servent de pâturages aux moutons pendant le printemps, avant leur émigration sur les hautes prairies des Alpes ; les habitants leur donnent le nom de *Ermes*, et les érudits ont voulu voir dans ce mot un dérivé du grec *έρμος*, désert. Je ne leur chercherai pas chicane sur ce point, je préfère attirer votre attention sur Antichamp, fièrement campé à 336 mètres d'altitude et que nous laissons à notre gauche. Bientôt apparaît la ville de Crest, que nous dominons et que nous embrassons tout entière, ainsi que les montagnes qui la couronnent au fond de l'horizon.

Arrivés à Crest, nous fûmes obligés, par l'imminence d'un orage, de prendre le chemin de fer et de rentrer le soir même à Lyon, regrettant vivement de n'avoir pu mettre à exécution le projet que nous avons formé de remonter la vallée de la Gervanne, depuis Beaufort jusqu'aux célèbres gorges d'Oublèze ; puis de parcourir le beau plateau où s'étale le village de Léoncel entouré de vertes prairies ; et enfin de descendre à Chabeuil et de là à Valence,

Tel est l'itinéraire que nous conseillons aux botanistes qui seraient tentés de visiter, après nous et dans de meilleures conditions, l'admirable pays dont nous n'avons donné qu'une faible esquisse.